

Questions orales

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Je n'étais pas au courant de cette situation, mais je transmettrai volontiers les instances du député à la direction du CN.

M. Jones: Une question supplémentaire relativement aux services ferroviaires dans la région de Moncton. Le ministre sera-t-il bientôt en mesure de répondre à la question n° 2855 que j'ai inscrite au *Feuilleton* et qui est marquée d'un astérisque?

* * *

LE COLLÈGE DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE

LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DIPLÔMES EN GÉNIE ET LES CERTIFICATS DU PERSONNEL DE PONT—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Merci, monsieur l'Orateur. J'hésite à empiéter sur le temps de la Chambre pour soulever ce grief, mais il s'agit d'une situation qui a cours depuis des mois et qu'on n'a pas encore corrigée. Le ministre sait-il que le personnel de pont diplômé du Collège de la garde côtière canadienne ne peut être affecté qu'à la section des systèmes de la flotte du ministère des Transports en raison de la nature du diplôme qu'il reçoit, alors que les diplômés en génie du même collège obtiennent des certificats de sécurité maritime et deviennent ainsi aptes à servir sur terre ou sur mer dans n'importe quel poste naval du Commonwealth? Le ministre ne convient-il pas qu'il s'agit là d'une forme de discrimination et compte-t-il examiner la question et corriger cette anomalie?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, c'est avec plaisir que je vais demander des explications détaillées pour l'honorable représentant.

* * *

● (1500)

LA CONSOMMATION

LE PRIX PLUS ÉLEVÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES DANS LE NORD—LES MESURES ENVISAGÉES

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Compte tenu du fait que le plus récent indice des prix à la consommation fait état d'une augmentation du prix des denrées alimentaires de plus de 20 p. 100 pour certaines d'entre elles et une augmentation de plus de 15 p. 100 pour l'huile combustible et les services publics, et compte tenu du fait que la situation, qui est déjà assez mauvaise en soi dans le sud du Canada, est encore pire dans le nord où un comité de surveillance établi par le parti néo-démocrate a démontré qu'un panier d'aliments essentiels coûte 40 p. 100 de plus au nord du 60^e parallèle qu'à Ottawa et que les coûts d'énergie sont de 20 p. 100 plus élevés, le ministre peut-il dire à la Chambre quelles mesures son gouvernement est disposé à prendre pour s'assurer que les gens qui vivent au nord du 60^e parallèle ne soient pas pénalisés en ayant à payer jusqu'à 40 p. 100 de plus pour les nécessités de la vie que les gens qui habitent dans la partie sud du pays?

[M. Jones.]

L'hon. A. C. Abbott (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur l'Orateur, il ne m'est pas possible de faire de commentaires sur la ventilation statistique précise que le député vient de nous fournir si ce n'est pour dire que d'autres membres du cabinet et moi-même savons que les gens qui vivent dans le Nord sont assujettis à des prix plus élevés pour nombre de denrées, dans ces régions. Je ne peux pas pour le moment offrir de solution précise à ce problème. J'espère avoir l'occasion de visiter le nord des provinces ainsi que d'autres régions et j'ai l'intention de me renseigner sur place à ce sujet; d'un autre côté, il ne m'est pas possible de prendre pour argent comptant la ventilation des pourcentages statistiques du député.

* * *

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

L'OPPORTUNITÉ DE LA LEVÉE DES MESURES DE CONTRÔLE SUR LE SALAIRE DES TRAVAILLEURS DU NORD

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre? Compte tenu de la réponse du ministre de la Consommation et des Corporations selon laquelle les membres du cabinet sont au courant de la disparité des prix entre le nord et le sud du Canada, le premier ministre est-il disposé à envisager la levée des mesures de contrôle imposées par la Commission anti-inflation sur les salaires des travailleurs qui résident dans la partie nord de notre pays et qui doivent y gagner leur vie, étant donné qu'ils doivent payer 40 p. 100 de plus pour leur nourriture et autres articles de première nécessité? Le premier ministre est-il disposé à mettre fin immédiatement au programme de la Commission anti-inflation dans les Territoires du Nord-Ouest?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le député n'est pas en train de sous-entendre que les gens du Nord ne sont pas intéressés, comme il l'est lui-même, à combattre l'inflation.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Avant d'aller plus loin, j'aimerais que le leader du gouvernement à la Chambre nous dise ce qui est prévu en fait de travaux pour le reste de la journée, pour demain et pour le temps que nous pourrions rester ici.

M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, nous allons continuer la discussion du bill du ministre de la Justice, le bill C-51. Ensuite, nous nous occuperons des bills C-27, C-17 et C-23.

M. Epp: Et demain?

M. MacEachen: Les trois premiers bills sont en ligne d'attaque. Comme les députés l'ont remarqué, il y a au *Feuilleton* un avis de motion à mon nom qui propose l'ajournement de la Chambre pour demain. Mais elle ne sera appelée que si d'ici là nous arrivons à nous entendre sur certains points qui n'ont pas encore fait l'accord. Nous poursuivons nos consultations.